

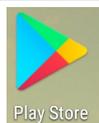
OP_COLLECTOR :

**Manuel d'utilisation et recommandations
pour effectuer les inspections des ouvrages
de protection**

PREMIERE CONNEXION

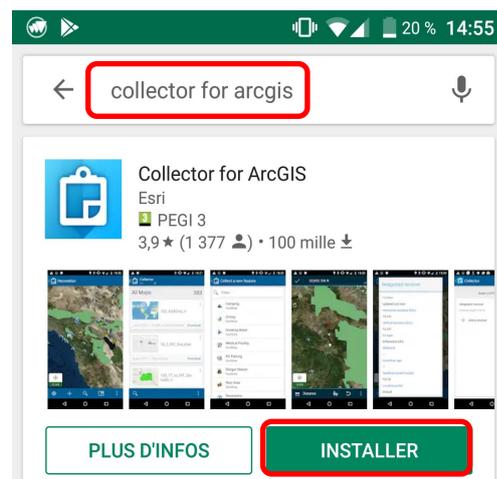
Téléchargement de l'application :

- Ouvrir « Play Store »



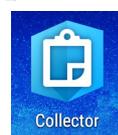
- Dans la barre de recherche taper « collector for arcgis » puis lancer la recherche

- Cliquer sur « Collector for ArcGIS » puis sur « Installer »



Connexion :

- Démarrer l'application en cliquant sur l'icône Collector :



- A l'ouverture de « Collector », la fenêtre de « Connexion » s'ouvre, il faut cliquer sur « Poursuivre ».

- A la fenêtre suivante entrer les « Nom d'utilisateur » et « Mot de passe », puis cliquer sur « Connexion », la fenêtre avec la carte concernant les inspections des ouvrages de l'arrondissement concerné s'ouvre alors.

La connexion dépend du secteur dans lequel vous travaillez. Le nom d'utilisateur et le mot de passe doivent vous être communiqués par l'ingénieur dangers naturels référant.



CONNEXIONS SUIVANTES

Démarrer l'application en cliquant sur l'icône Collector :



A tout moment, dans l'application pour revenir en arrière cliquez sur :

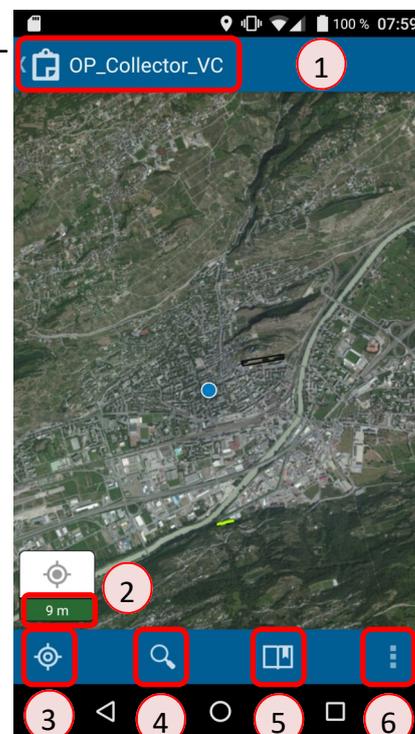


- Choisissez, en cliquant dessus, la carte à partir de laquelle les données seront collectées. La carte (ex : OP_Collector_VC_export) se terminant par « export » permet le pré-téléchargement du fond de carte et son utilisation **sans accès à un réseau natel**. Celle ne se terminant pas par export (ex : OP_Collector_VC) permet seulement de mettre à jour les inspections lorsque le natel dispose d'une connexion au réseau.



- Vous arrivez sur la fenêtre suivante : Vous obtenez les informations et vous pouvez cliquer sur les boutons suivants :

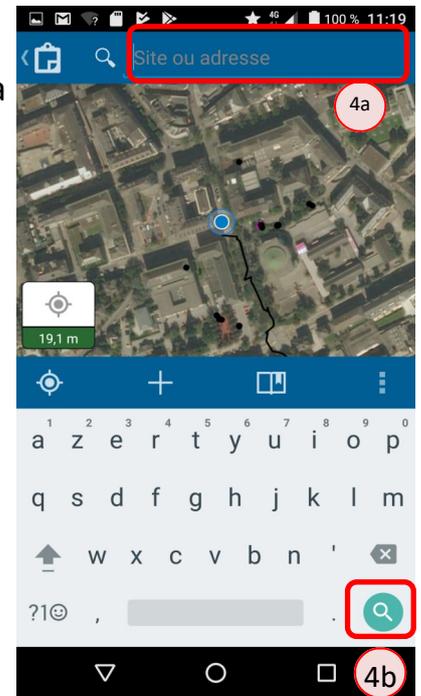
- * 1 : Revenir à la fenêtre du choix des cartes
- * 2 : Précision du GPS à l'instant T
- * 3 : Activer ou désactiver la précision du GPS
- * 4 : Rechercher un site ou une adresse
- * 5 : Géosignets : Permet de marquer des emplacements pour revenir plus tard
- * 6 : Autres possibilités : permet de « Mesurer » des distances sur la carte, changer le « Fond de carte » ou encore afficher ou masquer certaines « Couches ».



4

Si vous cliquez sur « Rechercher un site ou une adresse» (4), la fenêtre suivante s'ouvre :

Vous pouvez rechercher une adresse en l'entrant dans la barre de recherche en haut (4a) et cliquez ensuite sur « Rechercher » (4b). La carte est alors zoomée sur l'emplacement en question.



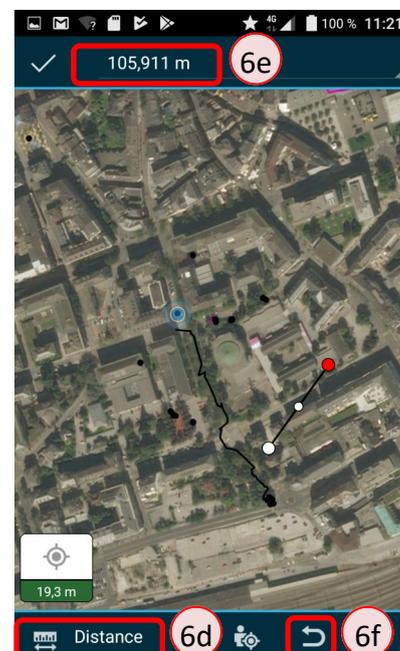
5

Si vous avez préalablement téléchargé une carte (pour télécharger une carte cf. page 9) pour aller sur le terrain dans une zone non couverte par la 3 et 4G vous pouvez alors l'afficher et zoomer sur la zone de travail. Pour cela cliquez sur « Géosignets » (5) puis sur « Zone de travail » (5a). L'application zoome sur l'emprise de la carte téléchargée :

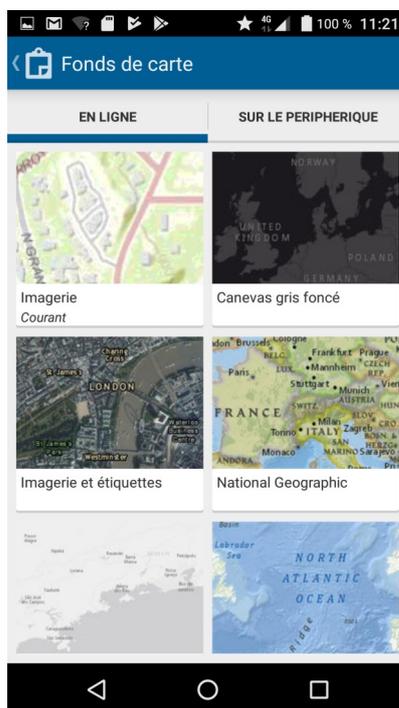


6

- Si vous cliquez sur « Plus » (6), puis sur « Mesurer » (6a), l'outil de mesure « Distance » (6d) (il peut être changé en « Surface » en cliquant dessus) apparaît. Pour mesurer, il suffit de cliquer sur l'écran avec le doigt entre les deux points à mesurer et une ligne apparaît. La distance mesurée apparaît en haut (6e). Le bouton « Retour » (6f) permet d'annuler dans l'ordre entré les points de mesure.

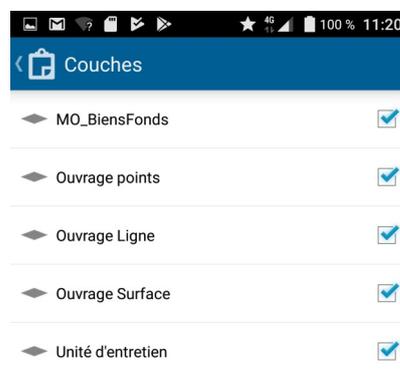


- Si vous cliquez sur « Plus » (6), puis sur « Fonds de plan » (6b), la fenêtre suivante s'ouvre :



Vous pouvez changer, en cliquant dessus, le fond de plan qui apparaît sur votre carte.

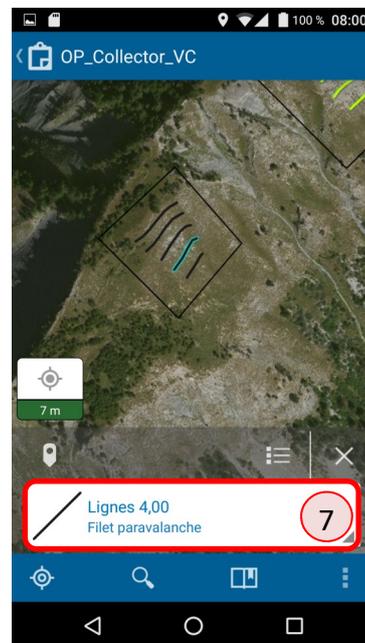
- Si vous cliquez sur « Plus » (6), puis sur « Couches » (6c), la fenêtre suivante s'ouvre :



Vous pouvez choisir d'afficher ou non les couches points, surfaces et lignes en les cochant ou les décochant.

- Ajouter ou modifier une inspection :

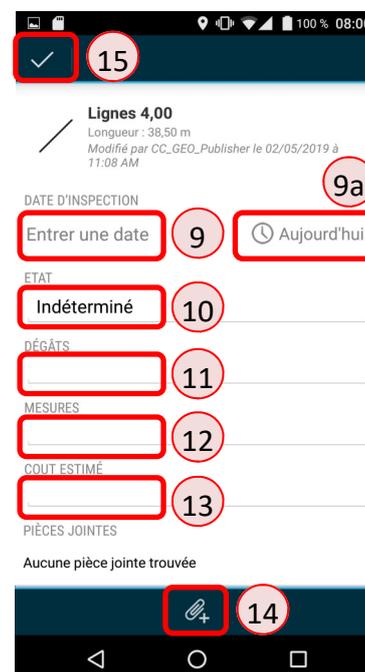
- * Cliquer brièvement sur l'ouvrage/l'unité pour lequel/laquelle vous voulez ajouter une inspection, puis cliquer sur les détails de l'ouvrage/l'unité (7). Il ne faut ajouter une inspection qu'aux ouvrages pour lesquels l'état a évolué depuis la dernière inspection.



- * La fenêtre qui s'ouvre alors est celle des détails de l'ouvrage/l'unité (qui ne peuvent pas être modifiés par le contrôleur). Pour ajouter une inspection ou modifier la dernière inspection, cliquer sur (8).



- * La fenêtre des inspections s'ouvre ensuite. S'il y a déjà une inspection pour ce/cette même ouvrage/unité qui n'a pas encore été validée par l'ingénieur d'arrondissement, la dernière inspection devient modifiable. La « Date d'inspection » (9) (en cliquant sur « Aujourd'hui » (9a) la date du jour est entrée automatiquement), l'« Etat » (10) doivent être entrés. Les « Dégâts » (11), les « Mesures » (12) à effectuées sur l'ouvrage pour le remettre en état et le « Coût estimé » (13) des réparations sont des données facultatives qui doivent être entrées en cas nécessité. Des pièces jointes peuvent ensuite être ajoutées (14). En dernier, il faut valider l'inspection (15).



14

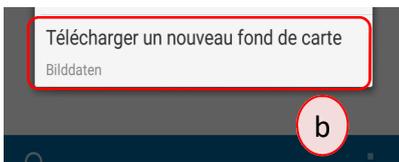
- Si vous cliquez sur « Ajouter une pièce jointe » (14), il faut choisir entre « Appareil photo » (14a) pour prendre directement la photo et « Bibliothèque » (14b) pour la choisir dans les photos déjà existantes de votre téléphone.



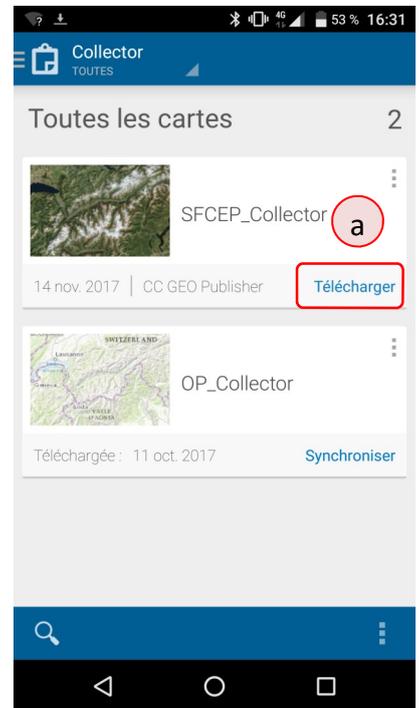
Il faut procéder de la même manière pour inspecter les unités. Pour tout ouvrage inspecté, il faut impérativement que l'unité soit également inspectée.

RELEVÉ SANS CONNEXION INTERNET (3 ou 4G) : Avant de partir sur le terrain, il est souvent judicieux de télécharger le fond de plan qui sera utilisé pour le relevé de terrain (si vous n'avez pas de 3G ou 4G sur votre lieu de relevé). Vous ne pouvez télécharger les fonds de plan que dans la carte dont le nom se termine par « _export ». C'est donc cette dernière qu'il faudra ouvrir quand vous souhaitez faire le relevé avec le fond de plan déjà téléchargé. La procédure est la suivante :

- Sur la carte dont vous allez avoir besoin cliquez sur « Télécharger » (a).
- Cliquez sur « Télécharger un nouveau fond de carte » (b).

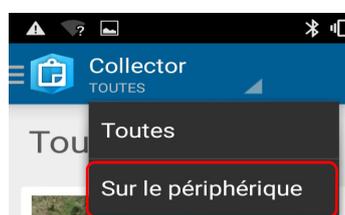
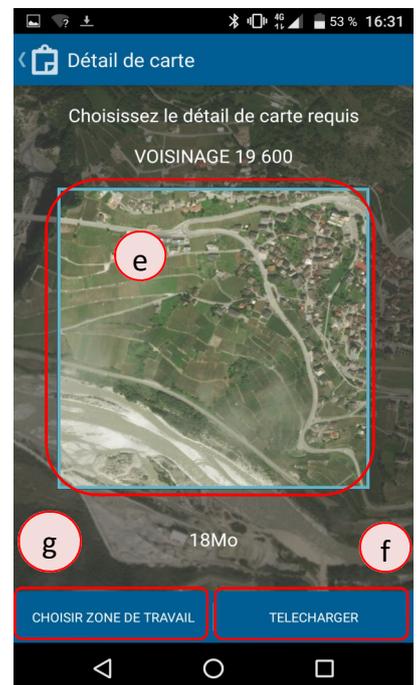
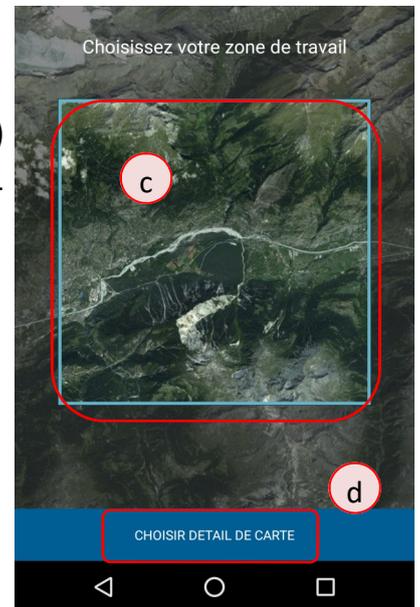


- Zoomez (c) sur la zone de travail que vous voulez télécharger (toute la zone dans le carré bleu sera téléchargée sur l'appareil) puis cliquez sur « Choisir détail de carte » (d). Vous devrez choisir le détail de la carte à l'intérieur de la zone de travail.

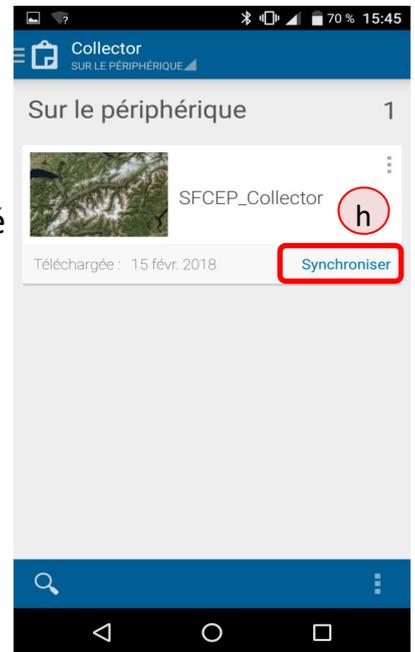


- Choisissez le détail de la carte (vous devez choisir le niveau de détail de votre carte, ce qui signifie que plus vous zoomez plus le détail de la carte téléchargée sera important mais plus elle prendra de la place sur l'appareil) (e) puis cliquez sur « Télécharger » (f). Vous pouvez revenir au choix de la zone de travail en cliquant sur « Choisir zone de travail » (g).

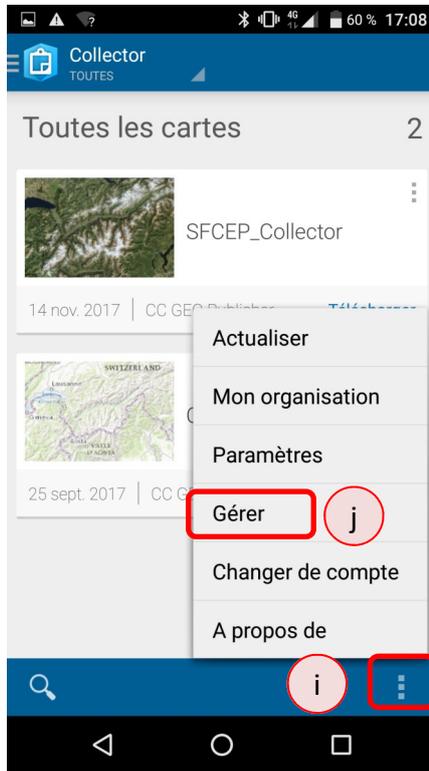
La carte se télécharge ensuite et est stockée « Sur le périphérique ».



- Une fois de retour et avec une connexion internet. Il faut « Synchroniser » (h) les données récoltées sur le terrain :
- Pour pouvoir télécharger une nouvelle carte il faut supprimer la carte existante. Ne supprimez la carte que si les données ont été préalablement synchronisées.



Pour cela il faut cliquer sur « Plus » (i) puis sur « Gérer » (j).



- Dans la nouvelle fenêtre cliquez sur « Supprimer » (k) puis sur « Supprimer les entités et le fond de carte » (l)

